

CERTIFICAT D'UNIVERSITE

« DROIT DU TRAVAIL DE LA POLYNESIE FRANCAISE »

Objectifs et compétences développées

L'objectif poursuivi par cette formation est de familiariser les participants aux modes de raisonnement juridique en se fondant sur l'évolution récente de la jurisprudence sociale en Polynésie française et de les entraîner à résoudre concrètement les difficultés liées à l'application du droit du travail et à la mise en oeuvre des relations individuelles et collectives entre salariés et employeurs.

Public et conditions d'accès

Toute personne sensibilisée aux relations de travail et ayant déjà, sans qu'il s'agisse d'une condition impérative, des notions juridiques, en particulier ayant connaissance des concepts de base ou d'introduction au droit.

Responsables de la gestion du personnel ou collaborateurs chargés de la gestion du personnel, juristes d'entreprise ou conseils.

Titulaire au minimum d'un baccalauréat ou d'un diplôme admis en équivalence ou toute personne justifiant d'au moins 5 années d'expériences professionnelles ou personnelles significatives auquel cas un dossier de Validation des Acquis Professionnels devra être validé.

Débouchés

Toutes formes de responsabilités dans le domaine des relations de travail dans le secteur privé ; domaine du conseil en entreprise dans le secteur social.

Organisation pédagogique

Cours du soir

Cursus

UE 1. Les sources du droit du travail :

- Les textes : constitution, lois (les codes)
- Les principes généraux
- La jurisprudence et les usages
- Le règlement intérieur et les conventions collectives

UE 2. Les rapports individuels de travail : le contrat de travail

- Conclusions, exécution, rupture (démission, prise d'acte et licenciement)
- Contenu du contrat de travail : - Les clauses de mobilité
- Les clauses de non concurrence
- L'essai
- Nouveaux contrats, nouvelles ruptures

UE 3. Les rapports collectifs de travail

1 - La négociation collective

2 - Les institutions représentatives du personnel dans l'entreprise

- Les organisations syndicales
- Les délégués du personnel
- Le comité d'hygiène et de sécurité

3 - Les relations conflictuelles dans l'entreprise

- Les licenciements économiques
- Les conflits collectifs : grève, lock-out, cyber-conflits
- Éléments de prévention des conflits (analyse et définition du conflit collectif, conflit et négociation, arbitrage, conciliation et médiation), une place toute particulière sera accordée à la transaction, mode non juridictionnel de résolution des conflits.

Durée

30 heures

Validation

Contrôle continu

Frais de formation

65 000 F

➤ RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Pascal GOURDON
Maître de conférences de
Droit privé
à l'UPF

Intervenant :
Cédric VIDAL
Dirigeant d'entreprise

➤ CALENDRIER

**Formation ouverte
à la demande
pour un effectif
minimum
de 10 personnes**

➤ LIEU DE FORMATION

Campus d'Outumaoro
Université
de la
Polynésie française

UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE

B.P. 6570 – 98702 Faa'a – Tahiti – Polynésie française

Tél. : 40.80.38.77 – Fax : 40.80.39.77

formation-continue@upf.pf – www.upf.pf